

Le 20 octobre 2015

Maxandre Guay-Lachance

Coordonateur du secretariat de la commission

Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE)

575, rue St-Aimable, bureau 2.10

Québec

G1R 6A6

Objet : Mémoire pour le parc éolien Nicholas-riou

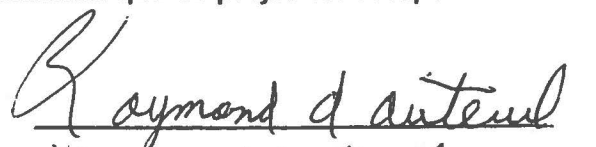
À qui de droit,

Je suis propriétaire d'un commerce dans la MRC des Basques. Je m'intéresse à ce projet parce que je crois qu'il peut générer des revenus qui remplaceront ceux que les municipalités ont perdus depuis quelques années suite aux coupures gouvernementales en plus de créer des emplois dans le domaine professionnel et hôtelier. Ce projet ne pourra nuire au tourisme dans notre région et même qu'il pourra attirer de nouveaux visiteurs dans notre MRC.

Ce projet a été bien préparé et bien structuré par EDF-EN et il a été bien expliqué à la population. Ce projet permettra de mettre à profit une force naturelle, propre et renouvelable, afin de satisfaire un besoin énergétique présent en limitant les impacts négatifs sur l'environnement. De plus, j'ai confiance au promoteur EDF énergies nouvelles Canada et en ses partenaires. Il sera situé à une distance respectable des villages et des routes principales. Il y en a douze dans une municipalité près de notre MRC et je trouve que cela ne détériore pas le paysage.

Selon moi, je pense que ce projet devrait être autorisé. Tous les conseils municipaux de la MRC ont acceptés le projet pour le parc éolien Nicholas-riou. Les utilisateurs du territoire pourront continuer à pratiquer leur activités : la chasse, randonnée, VVT, motoneige et autres.

Je pense personnellement que ce projet est acceptable et devrait aider à la survie des municipalités.


Raymond d'Anteuil
41, rue d'Anteuil
St-Jean-de-Dieu G0L 3M0